

Séance ordinaire du 4 mai 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatre mai deux mille vingt et un à dix heures cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin (partiellement).

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-04-58**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 4 mai 2021.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2021-04-59**Approbation du procès-verbal des séances des 26 et 27 avril 2021**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 26 et 27 avril 2021.

CE-2021-04-60**Besoins de main d'œuvre à la Direction générale et à la Direction des services administratifs**

[Document d'aide à la décision GCH-2021-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les besoins de main-d'œuvre à la Direction générale et à la Direction des services administratifs, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2021-026, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-04-61**Dépôt du *Bilan des travaux et recommandations concernant l'avenir de l'élimination à Lévis et Saint Lambert de Lauzon – Rapport exécutif, février 2021***

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-003](#)

Le *Bilan des travaux et recommandations concernant l'avenir de l'élimination à Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon – Rapport exécutif, février 2021* du comité sur l'avenir de l'élimination est déposé, à titre d'information.

CE-2021-04-62**Financement d'une partie de la dépense relative à la construction de la phase 1 du dépôt à neige du secteur Charny**

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative à la construction de la phase 1 du dépôt à neige du secteur Charny au montant maximal 1 350 000 \$, à même de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2021-04-63

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'une partie d'un lot de la rue François-Bissot (secteur Lévis) et à l'aménagement d'un cercle de virage

[Document d'aide à la décision INF-TP-2021-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition d'une partie d'un lot de la rue François-Bissot (secteur Lévis) et à l'aménagement d'un cercle de virage au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

CE-2021-04-64

Financement de la dépense relative aux travaux de réaménagement du parc Jean-Dumets (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réaménagement du parc Jean-Dumets (secteur Saint-Nicolas), incluant un nouveau bâtiment et un jeu d'eau, au montant maximal de 955 000 \$, à même le règlement RV-2020-19-96.

CE-2021-04-65

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 19 mars 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-021](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 19 mars 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-04-66

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-022](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-04-67

Dépôt des listes de virements de fonds traités entre le 1^{er} et 31 mars 2021 et de la liste des amendements budgétaires pour la période de février à mars 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-023](#)

Les listes de virements de fonds traités entre le 1^{er} et 31 mars 2021 et la liste des

amendements budgétaires de février à mars 2021, sont déposées, à titre d'information.

CE-2021-04-68

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages et de groupes d'usages dans la zone I1220, 3^e rue, secteur Saint-Romuald) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-047](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-047.

Ce règlement vise à autoriser, dans la zone I1220, les usages et les groupes d'usages suivants :

- C8 service d'entreposage intérieur;
 - C310 grossistes, centres de distribution, ventes aux enchères et encans;
 - C311 transport de marchandises, messagerie (camionnage, train, bateau ou navire, avion, cargo, gare intermodale, centre de transbordement, etc.);
 - I200 alimentaire;
 - I206 vestimentaire;
 - I210 impression et édition;
 - I211 produits électriques et électroniques (sauf matériel électronique professionnel et informatique);
 - les usages sports, loisirs et jeux intérieurs;
- et de prévoir les normes afférentes à ces usages.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

CE-2021-04-69

Rapport sur a consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages complémentaires dans les salons funéraires, crématoriums ou columbariums) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-048](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du compte rendu sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément par l'*Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 2 octobre 2020;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-01-32;

- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;
- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2021-04-70

Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-94 sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne (période relative à l'abattage de frênes, gestion des résidus, foyer d'infestation) et Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-92 établissant un programme d'aide pour l'abattage des frênes infestés par l'agrile du frêne et pour la fourniture de plants d'arbres en remplacement (détermination du coût réel admissible)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-064-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-94 sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-064-R-1. Ce règlement a pour objet de prolonger la période pendant laquelle sont autorisés l'abattage et l'élagage de frênes, d'exiger le traitement des résidus de frênes selon un procédé conforme ainsi que d'identifier le nouveau foyer d'infestation de l'agrile du frêne, soit tout le périmètre d'urbanisation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2019-18-92 établissant un programme d'aide pour l'abattage des frênes infestés par l'agrile du frêne et pour la fourniture de plants d'arbres en remplacement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de préciser la méthode de détermination du coût réel admissible à l'aide financière prévue.

CE-2021-04-71

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone I0441, rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-066](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-066.

Ce règlement a pour objet de créer la zone I0441 à même une partie de la zone I0439 et d'autoriser dans cette nouvelle zone les usages suivants :

- spécifiquement l'usage de service de recherche, d'essai ou de laboratoire, de la classe d'usages (C112);
- les classes d'usages matériel électronique professionnel et informatique (I101);
- matériel scientifique professionnel et technologique (I103);

- activité de recherche, de développement et d'essai en laboratoire (I104);
- centre de données numériques (I500);
- commerce numérique (I502);

et de prévoir des normes applicables à ces usages et classes d'usages, et d'autoriser dans cette zone l'installation de génératrices.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

CE-2021-04-72

Adoption du Règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H1532 et création de deux nouvelles zones H1498 et H1499 et pour les nouvelles zones, usages et spécifications applicables)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-073](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-02-18.

CE-2021-04-73

Adoption du document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2020-20-76 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le document requis en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour indiquer les modifications requises au plan d'urbanisme et à la réglementation d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement RV-2020-20-76 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il a été adopté par la résolution CV-2020-07-92.

CE-2021-04-74

Cession à la Ville du lot 6 037 208 du cadastre du Québec (rue de Saint-Denis, secteur SaintRédempteur) et établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et de stationnement sur une partie de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-062](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de cession, à titre gratuit, de Les constructions Béland & Lapointe inc. du lot 6 037 208 du cadastre du Québec et prévoyant l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et de stationnement sur une partie de ce lot, en faveur du lot 6 037 210 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-062, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner

plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

CE-2021-04-75

Vente du lot 2 692 965 du cadastre du Québec à Entrepôts mini-maxi inc. (terrain situé sur la rue du Parc-Industriel, secteur St-Jean-Chrysostome), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-068](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat d'Entrepôts mini-maxi inc. du lot 2 692 965 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-068, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Entrepôts mini-maxi inc., d'affecter un montant de 199 974,08 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-04-76

Financement de la dépense relative au contrat pour le bouclage des rues Renault et du Parc-Industriel dans le Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome et modification de ce contrat

[Document d'aide à la décision APP-2021-031](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au contrat pour le bouclage des rues Renault et du Parc-Industriel dans le Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome, au montant maximal de 130 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

Il est également résolu de modifier ce contrat, attribué par la résolution CE-2020-10-91 (appel d'offres 2020-50-73), au montant total de 123 064,41 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-031.

CE-2021-04-77

Modification des contrats attribués à la suite de l'adhésion au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec et au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de véhicules légers

[Document d'aide à la décision APP-2021-061](#)

Il est résolu de modifier les contrats attribués à la suite de l'adhésion au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec et au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de véhicules légers (autorisé par la résolution CE-2020-08-71), au montant de 2 000 000 \$, avant TPS et

TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-061.

CE-2021-04-78

Attribution du contrat pour la location de contenants à chargement avant pour la collecte des déchets des immeubles publics de la Ville

[Document d'aide à la décision APP-2021-062](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la location de contenants à chargement avant pour la collecte des déchets des immeubles publics de la Ville (appel d'offres 2021-50-31), à GFL environmental inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 107 740,05 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot A, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-04-79

Abrogation de la résolution CE-2021-00-68 « Contrat de services à intervenir avec la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin concernant la gestion animalière » et de la résolution CV-2021-00-62 « Contrat de services à intervenir avec la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin concernant la gestion animalière » et attribution d'un contrat de gré à gré pour les services de gestion animalière pour l'année 2021 à la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin

[Document d'aide à la décision APP-2021-065-R-1](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2021-00-68 « Contrat de services à intervenir avec la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin concernant la gestion animalière ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2021-00-62 « Contrat de services à intervenir avec la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin concernant la gestion animalière ».

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer un contrat de gré à gré pour les services de gestion animalière pour l'année 2021, tels qu'ils sont décrits en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-065-R-1, à la Société protectrice des animaux Beauce-Etchemin, pour une dépense estimée à 655 000 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2021-04-80

Attribution du contrat pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique neuve

[Document d'aide à la décision APP-2021-068](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture d'une surfaceuse à glace électrique neuve (appel d'offres 2021-50-34), à Robert Boileau inc., au prix de 141 285,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-04-81**Option de renouvellement du contrat de location intervenu avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles, de casiers et de bureaux (Centre Bruno-Verret) et avenant à intervenir à cette fin**

Document d'aide à la décision APP-GI-2021-014

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'exercer la première option de renouvellement prévue au contrat de location d'heures de glace, de salles, de casiers et de bureaux intervenu le 1^{er} novembre 2018 avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc., d'une durée de cinq ans, couvrant la période du 15 août 2023 au 14 août 2028, pour une dépense estimée à 3 370 037,80\$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions des documents contractuels.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à ce contrat, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-04-82**Financement de la dépense relative au projet *Cet hiver, j'illumine Lévis***[Document d'aide à la décision COM-2021-003-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au projet *Cet hiver, j'illumine Lévis* au montant maximal de 500 000\$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2021-04-83**Entente de fourniture en eau potable à intervenir avec Les productions horticoles Demers inc.**[Document d'aide à la décision GEN-2021-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de fourniture en eau potable à intervenir avec Les productions horticoles Demers inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-2021-032, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le membre du comité exécutif Guy Dumoulin quitte son siège pendant le sujet suivant.

CE-2021-04-84**Lettres d'entente et contrats de travail à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis inc. et des membres du personnel**[Document d'aide à la décision GCH-2021-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure les lettres d'entente et les contrats de travail à intervenir avec l'Association des cadres de

la Ville de Lévis inc. et des membres du personnel et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-04-85

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 37.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
